

**Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest****Objet : Budget 2023****Séance du 08 avril 2023****Délibération n° 16****Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 25

- dont « pour » : 25
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni, le samedi 8 avril 2023 à 08 heures 30 minutes.

**Présents :**

MADI OUSSENI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MDALLAH Anlamati, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR Inchati Soilihi, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, AHMED COMBO Papa, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUM Madi Assani, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, Mohamed Zainaba, YSSOUIFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

**Absents :**

ISSOUIFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, Mohamed ASSANI ABDOU, SAID-SOUFFOU Soula, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

**Représentés :** SAID Mariame par BOINAHERY Ibrahim et Mohamed ASSANI ABDOU par BOINA M'ZE Salim.

**Secrétaire de séance :** ALLAOUI Mohamed

Vu l'article Article L1612-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'orientation budgétaire et le débat d'orientation budgétaire en date du 11 février 2023,

Vu la délibération n° en date de ce jour portant affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2022,

Vu le rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, présenté lors de la séance du 11 février dernier en conformité avec l'article L 2311-1-1 du CGCT,

Vu le budget communautaire 2023 présenté par l'ordonnateur,

Vu les modifications intervenues en séance suite aux notifications de dotations et participations reçues depuis l'envoi de la note de synthèse communautaire,

LE CONSEIL communautaire, Après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Adopte le budget** communautaire 2023 annexé à la présente délibération et décliné comme suit :

- **Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 14.473.091,81 €**
- **Section d'investissement :**
  - ✓ Dépenses : **15.169.871,28 €**
  - ✓ Recettes : **16.723.784,80 €**

Fait et délibéré le 08/04/2023  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

